



LETTRE DE LA MAIRIE

N°12 – Juillet → Décembre 2023

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE (Rappel) :

Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Le but étant de moderniser les moyens de télécommunication afin d'apporter l'internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire. Nous serons concernés dans les premiers puisque notre territoire est programmé dans le 2ème lot qui rassemble 10 communes : Brinay, Foëcy, Mehun, Méreau, Plou, Preuilly, Quincy, Saint Caprais, Saint Florent, Sainte Thorette. Il est donc primordial de passer à la fibre avant novembre 2025, date où le réseau cuivre sera fermé et engendrera la fin de tous les services associés. Sachez que dès novembre 2024, plus aucune offre sur support cuivre ne sera commercialisable. Arrêt technique du réseau cuivre en novembre 2025. Tous les abonnés peuvent et doivent accéder à la fibre y compris les habitants des hameaux et fermes isolées.

Important : Il vous revient de faire la demande vers l'opérateur de votre choix.

LA « CROIX BLANCHE » (la municipalité s'investit) :

Lors de notre dernière lettre (N° 10) nous avons écrit un article élogieux à l'encontre des époux Calvet qui ont exploité cet établissement de 1989 à mars 2023. L'heure de la retraite ayant sonné, la fermeture devenait inévitable.

Il en est de même du « Petit Ramoneur » dont l'activité doit cesser prochainement. Malgré plusieurs candidatures pour ces commerces, aucune ne s'est concrétisée. Alors, à l'instar de nombreuses agglomérations, fallait-il se résigner à perdre nos deux bars dont l'un avec tabac et multiservices. Pouvait-on imaginer notre bourg, que notre mandat a rendu plus attractif rester sans bar, lieu de vie et de rencontres. Nous ne pouvions pas nous résigner à cette situation. L'idée est de maintenir « la Croix Blanche » idéalement placée et d'y transférer le bureau de tabac ainsi que tous les services que gèrent M. Sire et son épouse.

Cette opération étant trop lourde pour notre cité, engagée dans un dossier complexe qu'est l'assainissement, nous avons donc saisi l'Etablissement Public Foncier Coeur de France (E.P.F) à Orléans (45). L'une des fonctions de cet organisme est de redynamiser nos petites communes afin de maintenir un commerce. Il achète celui-ci, gère la restauration (architecte, marchés publics, suivi des travaux). A l'issue, le bien nous est restitué avec un portage de 2 à 15 ans. A nous de rechercher les subventions et trouver le commerçant dynamique qui devra s'investir en ce lieu.

La saisine de l'E.P.F a été soumise au vote auprès de la communauté de communes et de notre conseil municipal. Notre projet a été accepté à l'unanimité auprès des deux assemblées. Le conseil d'administration de l'E.P.F a émis un avis favorable lors de sa session du 6 octobre 2023. Le 9 novembre, nous avons reçu la représentante de cet organisme. Une visite du site a eu lieu. Une évaluation du bien sera faite. Après accord, l'acquisition devrait avoir lieu en Mars ou Avril 2024. Vous serez tenus au courant de l'évolution de ce dossier primordial pour la vie de notre ruralité.

Responsable de Publication :

M. Pascal RAPIN

Secrétaire : Nathalie HOUSIER

assistée de la commission
communication

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie

18120 Quincy

02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 13h30/17h30

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30/12h

www.quincy18.fr

CENTRALE SOLAIRE (l'enquête publique clôturée) :

La conduite du projet photovoltaïque à Quincy (18) répond aux ambitions de la commune et du groupe EDF Renouvelables sur un territoire engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le parc offre une nouvelle utilité à ce site (ancienne gravière) liée à la construction de l'A71, tout en minimisant les évolutions vis à vis de son environnement.

Le projet s'étendra sur 31,5 hectares avec une surface projetée au sol de l'ensemble des capteurs solaires de 16 hectares. La production annuelle est estimée à 33 000 MWh/an soit alimenter une ville de 16.500 habitants. Le raccordement se fera par liaison souterraine jusqu'au poste source de Mehun Sur Yèvre (18) soit à 3,5 Kms à vol d'oiseau. Le chantier devrait durer 12 à 14 mois.

Après de multiples études, l'enquête publique s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 23 octobre 2023 au 24 novembre 2023. 8 personnes ont émis un avis relatif à l'implantation de cette centrale solaire.

Le commissaire enquêteur doit remettre son rapport et ses conclusions à monsieur le Préfet du Cher dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Sauf avis contraire, le permis de construire devrait être délivré en Mars ou Avril 2024. Ce dossier est important pour notre village. Il conditionne la réalisation de notre assainissement collectif. Les retombées fiscales (73.000 euros) que nous percevrons en 2025 et 2026 permettront de rembourser les premières échéances de l'emprunt sachant qu'au 1er Janvier 2026, la compétence "eau et assainissement" sera transférée auprès de la communauté de communes "Cœur de Berry". Il est néanmoins toujours possible de consulter le dossier en mairie.

ASSAINISSEMENT : (bientôt les travaux) ?

Nous ne sommes pas restés inactifs quant à notre souhait de mener à terme la réalisation de l'assainissement collectif. L'année 2023 a donc connu deux avancées notables : les entreprises retenues qui travailleront à notre profit ainsi que l'obtention des subventions.

- L'opération a été divisée en quatre lots. Vous trouverez ci-après la caractéristique du lot ainsi que le montant retenu. Les entreprises concernées seront prévenues courant décembre qu'elles interviendront à Quincy (18). Le choix a été déterminé bien entendu après étude, établissement d'un tableau d'analyse et de notation mis à jour pour chaque lot (étude du maître d'œuvre Safège).

Lot 1 - station d'épuration : 356 526,40 euros (Hors Taxe).

Lot 2 - réseaux : 1 994 245,52 euros HT.

Lot 3 - postes de refoulement : 216 518,94 euros HT.

Lot 4 - contrôles : 21 275,30 euros HT.

Total : 2 588 566,14 euros HT.

Nous avons obtenu les subventions suivantes :

. Dotation de l'État : 400.000 euros (au profit de la station d'épuration, des postes de refoulement et du réseau Nord).

. Conseil Départemental : 331.974 euros.

. Agence de l'Eau : 600.000 euros.

Une demande complémentaire (dotation de l'État) a été déposée ce mois-ci. Nous devrions recevoir de nouveau 400.000 euros en Avril 2024.

Total des subventions ainsi obtenues : 1 731 974 euros.

Le reste dû s'élève à 826.592 euros (Hors Taxe).

Nous allons contacter les établissements bancaires afin de négocier l'emprunt avant de procéder selon l'expression au premier « coup de pioche ».

ILLUMINATIONS (du nouveau) :

Vous pouvez constater que la place de la mairie fait l'objet d'illuminations très appréciées du public. En effet, la communauté de communes a signé pour 3 ans un contrat avec la société « lumifête » d'Issoudun (36). « Coeur de Berry », qui gère donc les illuminations de 10 communes de son ressort a investi pour Quincy (18), la somme de 6336,21 euros. Nous bénéficions du budget le plus important. Notre commune n'a rien déboursé concernant ces décors de Noël.

Quant à la « Villa Quincy » la décoration est prise en compte directement par la communauté de communes.

REPAS DES AÎNÉS :

Le CCAS apporte des aides tout au long de l'année.

Pour clôturer cette fin d'année, 106 aînés ont choisi un bon d'achat chez nos commerçants locaux.

Ce qui permet de leur montrer aussi que nous tenons à être solidaires vis à vis d'eux car sans boulangerie et autres commerces nous serions bien démunis.

42 aînés ont préféré le repas du 10 décembre afin de partager un moment convivial et jovial.

Un grand merci à tous les bénévoles du CCAS.



ÉCOLE :

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle enseignante a rejoint l'école de Quincy.

Mme Pauline Guerin,
enseignante de CE1-CE2.

La municipalité lui souhaite la bienvenue.

L'école de Quincy accueille au total 85 élèves.

Mme Birtegue assure les classes PS-MS-GS
avec 18 élèves.

Mme Bernard, les classes de GS- CP avec
19 élèves

et

Mme Boisfard, les classes de CM1-CM2 avec
27 élèves.

Quant à notre nouvelle enseignante, Mme
Guerin, 21 élèves en classe de CE1-CE2

BOURSE AUX LIVRES :

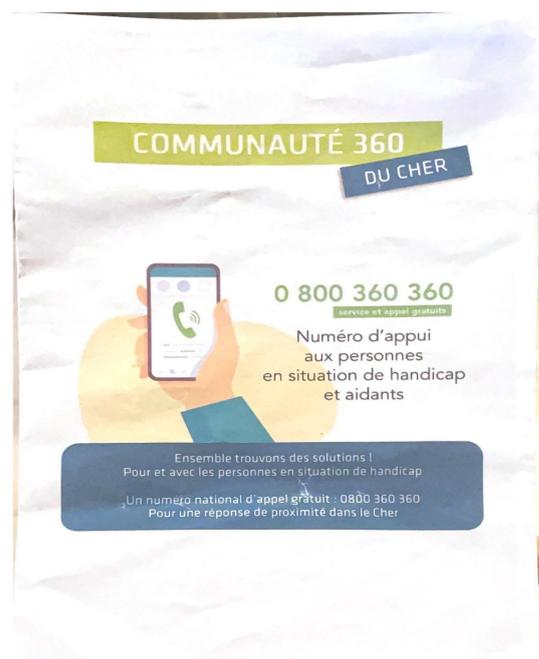
Une bourse aux livres sera organisée par l'amicale de l'école de Quincy le 4 février prochain.

Des dons de livres seront les bienvenus. Renseignements au 06.06.86.58.32

Ils seront vendus au profit de l'association.

THÉÂTRE À QUINCY :

“L'Atelier de la Tour”
troupe de théâtre
de Lury-Sur-Arnon
présentera la pièce
“Au bon Georges”
le 16 Mars 2024.



DON À LA MUNICIPALITÉ :

Notre commune vient de faire l'objet de nouveau d'un don et pas des moindres. Il s'agit d'une bibliothèque comprenant plusieurs centaines de livres et les rayonnages en bois. Véritable collection réalisée par M. Alain DURET, écrivain et historien aujourd'hui décédé mais bien connu à Quincy. Merci à son épouse Mary STIANTI DURET pour ce don au profit de notre village et bonne lecture à tous nos concitoyens.

DÉCORATIONS :

Il est coutume à Quincy d'agrémenter le village lors d'événements festifs.

Pâques, les vendanges, Halloween et Noël bien évidemment.

Et c'est toujours avec plaisir que l'équipe municipale accompagnée de bénévoles s'amuse à égayer notre place de l'église.

Les décorations proviennent essentiellement de dons ou d'achats personnels afin de limiter au maximum les dépenses de la commune.

Nous remercions à cet effet tous les donateurs et les bénévoles.



NOUVELLE ORGANISATION DES TABLES ET BANCS :

Les tables et bancs appartenant aux diverses associations quincyoises sont désormais gérés par Christian Myszkiewicz.

Toutes les demandes de location du matériel devront lui être adressées directement au 06.88.38.55.23

Il est nécessaire de rappeler de ramener les tables et bancs en votre possession et manquantes.

BUREAU DU FOYER RURAL (changement) :

Lors de l'Assemblée Générale du Foyer Rural le 7 juillet, le bureau composé de Mme LAMBERT Christine, Mme BERTRAND Sophie et Mme DELANNOY Agnès a décidé de démissionner.

Dans un souci de préserver les activités de Fitness et d'après-midi récréatifs, un nouveau bureau a été élu. Il est donc désormais composé de Mme DELANNOY Agnès (Présidente), de M. CLAVIER Sébastien (Trésorier) et de Mme HOUSSEIER Nathalie (secrétaire).

INFO TRAFIC :

Un nouveau service utile et facile est disponible pour Quincy.

Il affiche la circulation en temps réel à Quincy, mais aussi sur les grands axes à proximité (routes départementales, nationales et autoroutes)

Rendez vous sur : <https://www.mon-traffic.com/quincy>

DATES À RETENIR

- Voeux du Maire : 26 Janvier 2024*
- Bourse aux livres : 4 Février 2024*
- Théâtre : 16 Mars 2024*